

**Décision du 15 juin 2021 portant  
nomination d'un agent comptable secondaire de l'AEFE**

**NOR : EAEE2118220S**

Par décision du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, en date du 15 juin 2021 :

M. Abdelhak FEKIH, attaché d'administration de l'Etat classe normale, est nommé agent comptable secondaire du lycée français de Pékin, établissement en gestion directe de l'A.E.F.E, à compter du 01 septembre 2021.

Le montant de son cautionnement est fixé à la somme de 114 000 €.

Le montant annuel de l'indemnité de caisse et de responsabilité allouée à M. Abdelhak FEKIH est fixé à 50 % du taux maximum prévu pour les agents comptables classés dans la 1ère catégorie.

Il lui appartient lors de son installation de justifier d'une prestation de serment antérieure. A défaut, il sera tenu de prêter serment devant l'autorité compétente avant l'installation dans son poste.